



Compte rendu de la FS du 5 février 2026

Les représentants du personnel étaient conviés le 5 février 2026 à une formation spécialisée (FS) du CSAL.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du PV de la FS du 23 septembre 2025
- Points obligatoires
- Point sur la mise en œuvre du PAP (information)
- Présentation du plan d'amélioration des conditions de travail et des risques suicidaires (information)
- Propositions d'actions d'amélioration du bien-être au travail des agents (information)
- Programmation immobilière 2026-2027 (information)
- Questions diverses

Prenant la parole avant les déclarations liminaires, la Directrice est revenue sur les échanges des bilatérales :

- Concernant les fiches de signalements externes : un tableau récapitulatif de l'ensemble des fiches de signalements sera envoyé en amont de la FS aux OS pour examen. En l'absence d'observation particulière ou d'une demande d'examen, les fiches seront validées. Ce compromis a été accepté lors de la bilatérale.
- Concernant les fiches de signalements internes, elles seront toutes examinées en FS, dans le respect du règlement intérieur (la CGT souhaite un rappel sur la discrétion et le secret professionnel relatif à ces fiches).
- Concernant les programmes immobiliers (travaux, déménagements de service...), elle propose que le suivi de l'avancée des travaux s'effectue en Groupes de Travail (GT). Selon elle, cela permettrait de libérer du temps pour les séances plénières, et d'aborder ainsi les autres sujets plus longuement.

La CGT a dénoncé l'obstination de la directrice à la tenue de réunions informelles. Nous lui avons rappelé notre attachement à des séances plénières : seules celles-ci donnent lieu à la rédaction d'un PV qui lui est opposable.

Par ailleurs, nous préférons des FS sur des journées entières. La CGT s'est suffisamment battue pour que les séances se tiennent sur la journée entière.

Sans la moindre transition et à la surprise générale, la Directrice a annoncé **la fusion des 2 SIE de Rennes** à brève échéance ; tout en précisant le maintien des SIE sur Vitré et Saint Malo. La CGT n'est pas dupe quant à leur avenir, surtout quand de nombreux départements n'en comptent plus qu'un... Elle va organiser très rapidement des GT avec les chefs de service et les agents.

Nous avons immédiatement contesté cette annonce. La DRFIP a répondu qu'elle s'attendait à notre réaction et a ajouté : « Ce n'est jamais le bon moment pour annoncer des réorganisations et cela suscite toujours des critiques ».

Lors de la bilatérale du 8 janvier dernier, nous lui avons demandé si des réorganisations étaient prévues, elle nous a alors répondu négativement.

Pourquoi cette réponse alors même que ce projet de réorganisation était déjà programmé par la DRFIP ?

Malhonnêteté ?

Conception bien minimaliste du dialogue social ?

Pour nous, cette attitude est récurrente et ne permet pas un dialogue social serein et constructif.

En outre, cette annonce à ce moment précis interroge : depuis des mois nous réclamons la note nationale sur les SIE. A chaque fois la réponse est la même : « c'est en cours ». Quelles nouveautés encore à venir ?

Mais de qui vous moquez-vous ? Il faut cesser vos entourloupes et vos mensonges.

Nous doutons fortement que votre projet n'ait pas été présenté en amont à la DG, qui elle s'obstine à ne pas communiquer sur l'avenir des SIE.

La CGT a demandé une interruption de séance. Nous avons proposé aux autres organisations de quitter la séance après lecture des déclarations liminaires.

A notre retour, la secrétaire de la FS, au nom de l'intersyndicale, a expliqué notre position à la Directrice. Les OS ont donné lecture de leurs déclarations liminaires et quitté la salle.

Tout cela montre encore une fois le mépris pour les agents et leurs représentants...

Les agents veulent travailler avec stabilité et visibilité.

**NON A LA FUSION DES SIE RENNAIS !
POUR LE MAINTIEN DES SIE DE VITRE ET ST MALO !
POUR LA FIN DES RESTRUCTURATIONS INCESSANTES !**

Les représentants CGT Finances publiques 35 de la FS